

ARCTOS

ACTA PHILOLOGICA FENNICA

VOL. XXIV

HELSINKI 1990 HELSINGFORS

INDEX

CHRISTER BRUUN	
Die <i>Historia Augusta</i> , die Proskriptionen des Severus und die <i>curatores operum publicorum</i>	5
ANNE HELTTULA	
Portuensia. Nove iscrizioni sepolcrali dell'Isola Sacra (Porto)	15
TUIJA JATAKARI	
Der jüngere Sokrates	29
MAARIT KAIMIO <i>et alii</i>	
Comic Violence in Aristophanes	47
IIRO KAJANTO	
Johannes Scheffer on the <i>imitatio veterum</i>	73
KLAUS KARTTUNEN	
Taxila – Indian City and a Stronghold of Hellenism	85
BENGT LÖFSTEDT	
Zum Latein des Humanisten Otto Melander	97
OLLI SALOMIES	
A Note on the Establishment of the Date of the Rain Miracle under Marcus Aurelius	107
TIMO SIRONEN	
Oscan VAAMUNIM	113
HEIKKI SOLIN	
Analecta epigraphica CXXXIII-CXXXIX	121
MICHAEL P. SPEIDEL	
The Names of Legionary Centuriae	135

LEENA TALVIO	
Les citations bibliques dans le Morale Somnium Pharaonis	139
HOLGER THESLEFF	
Theaitetos and Theodoros	147
JYRI VAAHTERA	
Pebbles, Points, or Ballots: The Emergence of the Individual Vote in Rome	161
ROLF WESTMAN	
Das Adespoton TrGF II F 123 b identifiziert	179
De novis libris iudicia	183
Index librorum in hoc volumine recensorum	219
Libri nobis missi	223

Les citations bibliques dans le *Morale Somnium Pharaonis*

LEENA TALVIO

Jean de Limoges est un des auteurs peu connus du XIII^{ème} siècle. Maître séculier à Paris, puis moine cistercien à Clairvaux il est l'auteur de plusieurs oeuvres de caractère religieux. Il est également l'auteur d'un miroir de prince, appelé *Morale Somnium Pharaonis*, qu'il dédia à Thibaut II, roi de Navarre peu avant 1270.¹

Il s'agit d'une oeuvre assez originale, au moins en ce qui concerne la forme, une correspondance imaginaire entre le Pharaon et Joseph. En même temps l'ordre des épîtres correspond à celui d'une dispute universitaire, c'est-à-dire que la *quaestio* est suivie d'une *responsio*, puis des *obiectioes*, enfin de la *determinatio*. Les épîtres, rédigées selon les règles de l'*ars dictaminis*, forment en outre une collection de vingt lettres-modèle. Le style de Jean est extrêmement rhétorique, caractérisé par des jeux de sons et de mots, de rimes et d'assonances, d'allitérations, de parallélismes et d'antithèses.

Nous nous proposons d'examiner ici les citations bibliques dans le *Somnium*. Notons d'abord que le nombre de celles-ci est très élevé: le *Somnium* qui, imprimé, compte 55 pages totalise 388 citations différentes (en plus, quelques-unes parmi

¹ Pour les problèmes d'identification et de datation, ainsi que pour plus de détails sur le contenu voir Leena Talvio, *Iohannis Lemouicensis Morale Somnium Pharaonis. Problemi di datazione*, *Arctos* 22 (1988) 163-177. Pour la bibliographie voir note 1 du même article. Notre thèse de doctorat qui est en préparation comprendra une nouvelle édition du texte du *Somnium*, ainsi qu'une étude sur l'auteur et son oeuvre.

elles se répètent), soit 7 en moyenne par page et 19 en moyenne par épître. Évidemment cela n'a rien d'exceptionnel; tout au long du Moyen Age la Bible a toujours constitué un recueil inépuisable d'exemples et d'idéaux.

Ces citations ne sont pourtant pas également réparties dans les différentes épîtres. La quatrième, où le Pharaon demande à ses conseillers de trouver quelqu'un qui soit capable d'interpréter sa vision, n'en compte que quatre. Deux épîtres de Joseph, porte-parole de Jean de Limoges lui-même, sont particulièrement chargées de références: la septième, adressée au Pharaon et contenant une tentative de refus, de la part de Joseph, de donner son interprétation de la vision pharaonique en contient 32, tandis que la dix-huitième épître où Joseph répond aux adulateurs du Pharaon en compte 29. Ce sont deux épîtres extrêmement rhétoriques, mais que l'on ne peut comparer du point de vue doctrinal. L'épître VII constitue pratiquement une longue lamentation où Joseph pleure son sort, tandis que, dans l'épître XVIII, il condamne certaines conceptions du rôle du roi, présentées dans l'épître XVII. Nous pouvons donc conclure qu'il n'y a aucune corrélation entre le nombre des références bibliques dans un passage et l'importance doctrinale de celui-ci. Au contraire. Le passage du *Somnium*, par exemple, où se trouve le "programme politique" de Jean de Limoges, contient relativement peu de citations bibliques, car la doctrine de Jean ne se base pas uniquement sur la Bible.²

Sur le total des citations scripturaires (388) 60 % (257) proviennent de l'Ancien Testament (qui représente 80 % de la Bible). Les différents livres vétéro-testamentaires sont pourtant très inégalement représentés. Ce sont les Psaumes qui viennent en tête avec 78 citations (30 % des citations vétéro-testamentaires), ensuite les Proverbes, avec 24 citations. Les Livres sapientiaux constituent ensemble 60 % des citations vétéro-testamentaires et 20 % de toutes les citations bibliques, ce qui ne surprend guère si l'on tient compte des intentions moralisatrices de Jean de Limoges.³

² L'épître XI du *Somnium*, ms. Troyes 556, f.162r-163r; Horváth, *Johannis Lemovicensis opera omnia* (3 vol. Veszprém 1932), t.I, 94-97.

³ En parlant du Manuel de Dhuoda, P.Riché constate que ce sont les Livres sapientiaux qui sont le mieux représentés parmi les citations bibliques. Un autre miroir de prince carolingien, *Via regia de Smaragde de Saint-Mihiel*, compte 147 citations vétéro-testamentaires dont 80 % proviennent des Livres sapientiaux. Voir P.Riché, *La Bible et la vie politique dans le haut Moyen Age*, dans *Bible de tous les temps*, t.4, *Le Moyen Age et la Bible* (sous la direction de P.Riché - G.Lobrichon), Paris 1984, 396. Ces comparaisons témoignent sans doute d'une culture biblique commune à tous ces auteurs.

Si les Livres sapientiaux étaient des livres privilégiés dans le milieu monastique médiéval il n'en allait pas de même du Pentateuque ni des Livres historiques.⁴ Parmi les citations vétéro-testamentaires de Jean de Limoges 9 % seulement proviennent du Pentateuque, 5 % des Livres historiques. En ce qui concerne les Prophètes ils représentent un bon quart des citations, 26 % (ce qui correspond d'ailleurs à leur part dans l'Ancien Testament). Ce sont surtout Isaïe et Jérémie qui sont cités (respectivement 42 % et 21 % des références aux Livres prophétiques).

Le Nouveau Testament est bien représenté si l'on tient compte du fait qu'il ne couvre que 20 % de la Bible. Ce sont les épîtres de saint Paul qui prédominent avec 46 % des citations néo-testamentaires, ce qui correspond à 15 % de toutes les citations bibliques. Parmi les Evangélistes, c'est Matthieu qui est le plus souvent cité et occupe 18 % des citations néo-testamentaires. Après Matthieu suivent Jean et Luc (respectivement 10 % et 8 % des citations néo-testamentaires), puis, avec quelques exemples seulement, l'Apocalypse et les Actes des Apôtres. Notons que l'Evangile de Marc n'est cité qu'une seule fois.⁵

Ces pourcentages se laissent aisément comparer avec ceux qui ont été relevés par Marie-Christine Chartier dans les règles et coutumiers monastiques,⁶ malgré la différence de genres. Les textes étudiés par Madame Chartier citent avant tout, comme le fait Jean de Limoges, les Livres sapientiaux, l'Evangile de Matthieu et les Epîtres de saint Paul, livres où l'on peut trouver les fondements de la morale chrétienne.⁷ La seule différence paraît être le pourcentage assez élevé des citations prophétiques chez Jean de Limoges.⁸

La Bible forme l'univers familier du moine, mais c'est un univers inégalement exploré et, aussi, déformé, car le moine utilise la Bible plutôt pour justifier une habitude, un comportement, quitte à s'appuyer sur une citation scripturaire prise en dehors de son contexte.⁹

⁴ Voir Marie-Christine Chartier, *Présence de la Bible dans les Règles et Coutumiers*, dans *Bible de tous les temps*, t.4, *Le Moyen Age et la Bible* (sous la direction de P.Riché-G.Lobrichon), Paris 1984, 309.

⁵ Cf. Chartier, 311.

⁶ Chartier, 308-312.

⁷ Chartier, 312-313.

⁸ Cf. Chartier, 309.

⁹ Chartier 325.

Nous allons maintenant examiner la façon dont Jean de Limoges, pour sa part, déforme la Bible. Nous n'allons pourtant pas analyser l'influence, bien sûr indéniable, de la Bible sur sa doctrine.¹⁰ Ce qui nous intéresse ici c'est l'emploi stylistique des citations bibliques dans le *Somnium* de Jean de Limoges.

Ce qui caractérise, tout d'abord, le style de Jean de Limoges c'est sa façon d'unir différentes expressions ou références bibliques, modifiées selon les exigences syntaxiques, pour en former des périodes plus ou moins longues.

L'exemple suivant provient de l'épître III où les "mages" s'excusent Pharaon de ne pas être capables d'interpréter sa vision:

Perlecta siquidem uestre serenitatis littera concaluit cor nostrum intra nos, et in meditatione nostra ignis aggratulationis exarsit, quia sicut elocutionis ipsius elegantia resonabat, deus scientiarum dominus studiositati uestre studiosum destinavit exenium in quo mira magnalia et magna mirabilia per speculum et in enigmate speculetur.

*Ceterum risus noster dolore miscetur et extrema gaudii grauis occupat luctus, pro eo quod dominationi uestre seruire quantum uolumus non ualemus. Quis enim dabit nobis tante scientie clauem, ut possimus clausi sermonis ostium aperire?*¹¹

Pour mieux montrer la technique de Jean nous donnons ici *in extenso* les passages bibliques correspondants:

Ps 38,4 *concaluit cor meum intra me et in meditatione mea exardescet ignis.*

1 Sm 2,3 *quoniam Deus scientiarum Dominus est.*

Ps 135,4 *qui facit mirabilia magna solus; Dt 34,12 magna que mirabilia quae fecit Moses coram universo Israhel*

1 Cor 13,12 *videmus nunc per speculum in enigmate.*

Prv 14,13 *risus dolore miscetur et extrema gaudii luctus occupat.*

¹⁰ Nous allons traiter ce sujet ailleurs, dans le cadre d'une étude générale sur l'idéologie politique de Jean de Limoges.

¹¹ Ms. Troyes 556, f.158r; Horváth, 76.

Lc 11,52 *Vae vobis legis peritis quia tulistis clavem scientiae.*

Col 4,3 *orantes simul et pro nobis ut Deus aperiat ostium sermonis ad loquendum mysterium Christi.*

Déjà ce premier exemple montre que Jean ne se soucie pas nécessairement du contexte original. Dans le Psaume cité au début (le Psaume de David) il est question d'une douleur incitant à la prière. En ajoutant le mot "*aggratulationis*", Jean change l'expression de la douleur en compliment éloquent. L'expression "*magna mirabilia*" renvoie ici sans doute à Dieu, comme c'est le cas dans le Psaume 135,4. Par contre nous pouvons constater que Jean forme un petit jeu de mots en ajoutant les mots "*mira magnalia*" juste devant. En général nous pouvons dire que son texte est composé à l'aide de différentes expressions ou passages bibliques, utilisées comme des pièces d'une mosaïque.

D'autres exemples vont illustrer davantage ce procédé. Dans le passage suivant, qui provient de l'Épître XV, Joseph exprime sa joie au Pharaon:

*Quapropter serenitati uestre a montibus eternis mirabiliter illustrate uehementer aggratulor, atque soli iusticie uultum suum super uos illustranti, et uestros per uos conprincipes collustranti medullitus condelector. Nam profecto qui de tenebris lumen fecit splendescere uos adduxit in admirabile lumen suum, ut reuelata facie contemplemini sompnialem significantiam et de claritate uisionis ymaginarie in uisionis intellectualis transformemini claritatem. Felix ymaginationis oculus qui tam salubre sompnum tanquam librum signatum uidere meruit, sed felicior oculus rationis, cui signacula celestia celitus sunt soluta, quorum solutionem dispensatione diuina dilatam fuisse conicio, ut cuius dilatio acrius uos afflixit, eius oblatio fortius uos confortet. Sane gaudens gauisus sum super litterarum uestrarum eloquia, sicut qui inuenit spolia multa, quoniam intellectu ueritati perhibuistis fidele testimonium, nec contenti haustis dogmatibus, adhuc hauriendis amplioribus aures bibulas obtulistis adinuenire uolentes uiam regiam, uiam pulchram, uiam pacificam, spurcicia uiciorum purgatam et moribus quasi marmoribus calciatam, quam regalis simplicitas confidenter perambulet de qua fumus infamie non exalet.*¹²

¹² Ms. Troyes 556, f.164v; Horváth, 104-105.

Ici, Jean se réfère aux passages bibliques suivants:

Ps 75,5 *inluminas tu mirabiliter de montibus aeternis.*

Mal 4,2 *et orietur vobis timentibus nomen meum sol iustitiae.*

2 Cor 4,6 *quoniam Deus qui dixit de tenebris lucem/lumen splendescere.*

1 Pt 2,9 *qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum.*

Is 29,11 *et erit vobis visio omnium sicut verba libri signati*; Apc 5,1; Dn 12,9

Apc 5,2 *quis est dignus aperire librum et solvere signacula eius.*

Ps 118,162 *laetabor ego super eloquia tua sicut qui invenit spolia multa.*

Prv 3,17 *viae eius viae pulchrae et omnes semitae illius pacificae.*

Ici s'impose une remarque sur le côté doctrinal du *Somnium*. Un des traits essentiels de l'enseignement de Jean de Limoges est son caractère ésotérique. Il s'agit d'une doctrine qui vient de Dieu et qui ne peut être interprétée que par une personne exceptionnelle, charismatique, c'est à dire Joseph. Cela explique notamment la présence d'un grand nombre de références à Dieu: l'origine divine de la doctrine et le caractère secret de celle-ci doivent être rappelés constamment.

Dans les trois premières citations il est question de Dieu aussi bien dans la Bible que chez Jean de Limoges. Par contre, si, dans le Psaume 118, v.162 le référent est encore Dieu, la phrase de Jean "*Sane gaudens gauisus sum super litterarum uestrarum eloquia, sicut qui inuenit spolia multa*" renvoie à la lettre de Pharaon reçue par Joseph. Jean a tout simplement ajouté le mot "*litterarum*". En plus la forme verbale "*laetabor*" a été remplacée par une expression rhétorique, "*gaudens gauisus sum*".

Retournons à la troisième citation. La phrase de Jean "*qui de tenebris lumen fecit splendescere uos adduxit in admirabile lumen suum*" représente, sous forme amplifiée, un passage biblique plus simple: "*qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum*". Cette espèce de paraphrase est encore un procédé typique de Jean.

L'exemple suivant provient de l'épître XVII, celle des adulateurs du Pharaon adressée à Joseph:

*Deinde decentius decernentes studiosum regem in concluso conclau penentrali impenetrabili diutius demorari scrutando scripturas, suscitando nouas questiunculas, et ueteres multiplicando querelas, girum celi meditationibus circinando, nubes orationibus penetrando, quam circa seruiles seu uiles operas occupari, turbine turbarum rugitu ruricularum turbari, ignotorum querimonias et notorum infamias prestolari. Sacius enim est quod minoratus actu scientis augeatur, quam ablactatus a lacte appulsus ab ubere litteralis scientie negociorum forensium inuolucris se inuoluat. Quis enim sic desipiat aut deliret, qui non sanctius sanciat militare diuinis ociis, quam secularibus negociis implicari?*¹³

Les passages bibliques correspondants sont les suivants:

Io 5,39 *scrutamini scripturas quia vos putatis in ipsis vitam aeternam habere.*

Sir 24,8 *gyrum caeli circuivi sola.*

Sir 35,21 *oratio humiliantis se nubes penetrabit.*

Lv 23,7 *dies primus erit vobis celeberrimus sanctusque / omne opus servile non facietis in eo.*

Is 28,9 *quem docebit scientiam et quem intellegere faciet auditum / ablactatos a lacte apulsos ab uberibus.*

2 Tm 2,4 *nemo militans implicat se negotiis saecularibus.*

Cet exemple montre particulièrement bien que souvent les références bibliques de Jean ne sont rien de plus que des expressions privées de toute allusion plus profonde au contexte biblique.

Jean amplifie les citations, y ajoute des mots, construit des jeux de mots, unit des expressions provenant de différents passages bibliques et les adapte au tissu rhétorique de son texte qu'il construit à la manière d'une mosaïque, change de référent ou bien le laisse tel quel. C'est une utilisation très libre de l'Écriture sainte.

¹³ Ms. Troyes 556, f.166r; Horváth, 111-112.

Malgré cette façon de "déformer" la Bible, on ne peut certes pas l'accuser de manque de respect: même lorsqu'il utilise la Bible comme recueil d'expressions qu'il combine de manière plutôt désinvolte son oeuvre est toute imprégnée d'esprit biblique. L'appel à l'autorité biblique reste toujours présent.